



Aéroclub de Montpellier

Association Loi 1901
SIRET 31137122300018
Affiliée à la Fédération Française Aéronautique
Agrée Ministère des Transports
Agrée Ministère de la Jeunesse et des Sports
Organisme Déclaré DGAC F-LAR99007

Réf : Procès-Verbal n°203-CD-151014

Mauguio, le 15 octobre 2015

Compte-rendu de la réunion du COMITE DIRECTEUR du 14 octobre 2015

Présents :

☞ Membres du Comité Directeur :

Cyrille **CHARPENTIER**, Pierre **HAUBOIS**, Gil **PERRI**, René **PRADES**, Serge **RABIER**,
Gilles **REYNAUD**, Pierre **SARTRE**, Jean-Marie **SUQUET**, Jacques **TOUTAIN**

Absent(s) : -

Excusé(s) : -

Ordre du jour :

- ☐ Constitution du Bureau suite à l'élection des nouveaux membres du Comité Directeur lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2015
- ☐ Questions diverses

**La réunion est ouverte à 17:50
par Pierre SARTRE, Président par intérim**

le secrétariat et la rédaction du compte-rendu sont assurés par Gil PERRI

1 - Désignation des membres sortants du Comité directeur

Jacques TOUTAIN demande que le Comité Directeur procède en premier lieu à la désignation des membres sortants à chacune des 3 assemblées générales à venir (renouvellement par tiers tous les ans), afin d'éviter que le nouveau Président ne sorte dès la première élection à suivre.

L'ensemble des membres du Comité approuve cette demande.

Pierre SARTRE propose la motion suivante :

- Compte tenu du délai relativement court entre la nomination du nouveau Comité Directeur issu de l'Assemblée générale extraordinaire du 10 octobre 2015 et la prochaine assemblée générale ordinaire de Mars 2016 qui doit remplacer les membres sortants (5 mois seulement), il propose qu'exceptionnellement, le Comité directeur reste en poste 18 mois et non 12 mois, afin que la nouvelle gouvernance du Club puisse être mise en place et mise en œuvre.

La motion est mise au vote : 0 Contre - 0 Abstention - 9 Pour

→ **la motion est approuvée à l'unanimité**

Les membres sortants sont désignés par tirage au sort :

- Assemblée générale **2017** : Cyril **CHARPENTIER** + Gil **PERRI** + Serge **RABIER**
- Assemblée générale **2018** : Jean-Marie **SUQUET** + René **PRADES** + Jacques **TOUTAIN**
- Assemblée générale **2019** : Gilles **REYNAUD** + Pierre **SARTRE** + Pierre **HAUBOIS**

2 - Attribution de compétences au sein du Comité directeur

Jacques TOUTAIN demande la présentation d'une équipe formée afin de ne pas reproduire le même schéma qui a conduit à la dissolution du précédent Comité directeur, car il faut des gens disponibles tout le temps pour faire fonctionner le Club.

Cyril CHARPENTIER reconnaît que le Club ne peut pas fonctionner sans personne, mais insiste sur le qu'il faut travailler ensemble et que le fonctionnement d'une organisation ne repose pas que sur les seules épaules de ses dirigeants, mais sur un ensemble de personnes, y compris en associant de « simples » adhérents motivés.

Pierre SARTRE indique qu'en dehors des seuls candidats, plusieurs personnes se sont proposées pour faire avancer le Club, sans pour autant avoir ou vouloir un poste au Comité directeur.

Il admet que chacun à sa vision des choses, ses compétences, son caractère ... mais qu'il faut travailler ensemble pour fédérer les membres du Club autour de l'équipe dirigeante dans le seul but de faire avancer le Club.

Jacques TOUTAIN attire l'attention des membres du Comité quant aux réelles motivations de certains à s'impliquer dans le fonctionnement du Club.

Cyril CHARPENTIER reconnaît qu'il faudra mettre en place des filtres pour s'assurer de l'adhésion de chacun à la démarche.

Concernant les attributions de compétences au sein du Club :

- **Jean-Marie SUQUET** poursuivra son travail au **secrétariat** en raison de sa longue expérience à ce poste ; Jean-Marie a accepté sous réserve, et en insistant sur ce point, d'avoir aide et assistance. Il est confirmé que plusieurs personnes sont prêtes à seconder Jean-Marie dans cette tâche, que ce soit pour la partie « administrative » (accueil, informations, inscriptions), la partie informatique (mise à jour et maintenance du site internet) ou encore la communication ;
- **René PRADES** et **Cyril CHARPENTIER** continueront à assurer la **comptabilité**, le travail effectué à ce jour donnant toute satisfaction.
L'objectif est que Cyrille prenne à terme la suite de René.
- **Jacques TOUTAIN**, assisté de **Gilles REYNAUD**, assurera le **suivi mécanique des avions**.
Là encore, l'objectif est que Gilles prenne la suite de Jacques.
Serge RABIER les assistera pour les convoyages vers l'atelier de Candillargues ou autres.
- **Pierre HAUBOIS** conserve ses attributions antérieures de **relation avec les autorités aéroportuaires**, notamment pour la partie « Sécurité ».
Il aidera au secrétariat, et continuera d'assurer l'organisation des soirées.
- **Gil PERRI** conserve la **gestion du Club**.
La **gestion des avions** lui est également attribuée, avec l'aide de Jean-Marie pour l'appréhension de ce suivi important.
Il assurera également le secrétariat des réunions du Comité directeur.
- **Pierre SARTRE**, au regard de son expérience du monde associatif, assurera les **relations avec les instances décisionnaires** (aéroport, FFA, DGAC, CRA).
Il insiste sur la réelle nécessité que la charge de certains dossiers soit supportée à deux, afin d'éviter tout blocage pouvant être lié à la perte en ligne du fait de la détention des informations par 1 seule personne ; le vice-président semble tout désigné pour cela.

Il est important de noter que chacune de ces attributions de compétences a été réalisée avec l'aval de l'ensemble des membres du Comité directeur.

3 - Désignation des membres du Bureau

Après ces échanges, il est procédé à l'élection des membres du bureau, sans recours au bulletin secret. Gil PERRI rappelle que les statuts le prévoient, mais les membres du Comité confirment le vote à main levée.

René PRADES souhaite que Pierre SARTRE soit président eu égard à son expérience.

Pierre SARTRE sollicite Cyril CHARPENTIER, en raison notamment du plébiscite dont il a fait l'objet lors du vote de l'Assemblée générale extraordinaire.

Cyril CHARPENTIER est honoré de la proposition, mais la décline tant pour raisons professionnelles car il dit ne pas avoir le temps suffisant à consacrer à ce poste, que par son manque d'expérience du domaine aéronautique malgré la passion qui l'anime.

À défaut d'une autre proposition, Pierre SARTRE accepte d'occuper le poste de Président, en précisant qu'il ne cherche pas à l'avoir à tout prix et que ce sera seulement pour une durée déterminée, le temps de trouver et former un successeur.

Il est proposé que René PRADES conserve le poste de trésorier qu'il occupait.

Il est demandé à Jean-Marie SUQUET de reprendre le poste de Secrétaire général.

Enfin, Pierre HAUBOIS est proposé pour le poste de Vice-Président.

Sont finalement nommés comme représentants au Bureau :

- Président :	Pierre SARTRE	→ 0 Contre - 0 Abstention - 9 Pour
- Vice-président :	Pierre HAUBOIS	→ 0 Contre - 0 Abstention - 9 Pour
- Trésorier :	René PRADES	→ 0 Contre - 0 Abstention - 9 Pour
- Secrétaire général :	Jean-Marie SUQUET	→ 0 Contre - 0 Abstention - 9 Pour

4 - Désignation des membres du Conseil de discipline

Le Président est membre d'office de cette instance, assisté de 3 membres du Comité directeur désignés par tirage au sort.

Les élus sont : Pierre **SARTRE** + Cyril **CHARPENTIER** + Pierre **HAUBOIS** + Gilles **REYNAUD**

5 - Date de la prochaine réunion du Comité directeur

La prochaine réunion aura lieu le **Mercredi 21 octobre 2015, à 18 h, dans les locaux du Club.**

Il est convenu qu'y seront invités : Pascal **RIDAO** (Chef Pilote) et Philippe **SERGENT** (Resp. SGS), ainsi que les bonnes volontés qui se sont manifestées ou qui veulent se manifester pour aider au fonctionnement du Club.

Compte tenu du court délai, les adhérents qui se sentent concernés et impliqués peuvent et doivent prendre contact directement avec Pierre **SARTRE** (pisartre@cabinet-sartre.com) pour valider leur invitation.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 19:30

Pierre SARTRE,
Président

Jean-Marie SUQUET
Secrétaire Général